

FACTURE N° 5010103

CONTRAT 48
N/REF : 5/01/2025 0H05 C:000252 I:00185
V/REF : CONTRAT N°296 DU 01/06/2017

**CENTREST EURL GARE DE
CHATEAUCREUX SD1499
BP20791
42951 ST ETIENNE CEDEX 1**

IMMEUBLE : MC DONALD'S
2 ESPLANADE DE FRANCE
42000 ST ETIENNE

Saint Priest, le 28 Janvier 2025

ADRESSE : ALLEE N°2 - BAC A GRAISSE
Motif de la demande : REDEVANCE DU 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme ATLOURIE

INTERVENTION REALISÉE LE 21/01/2025

CURAGE DU RESEAU EAUX USEES DU RESTAURANT COMPRENANT : CANALISATIONS,
TABOURETS ET BONDES DE SOL
POMPAGE, CURAGE DU BAC A GRAISSE PAR PROCEDE HYDRAULIQUE
CONTROLE ECOULEMENT DU RESEAU
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION AVEC SON PERSONNEL
REMISE D'UN BORDEREAU DE SUIVI DES DECHETS

2 FOIS/AN

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par moitié 2 fois l'an a l'issue de chaque
intervention et payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1' - ICHTrev-TS1}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/06/2024

Prix de base du contrat : 956,00



- RECHERCHE DE FUITES
- RÉPARATION DE CANALISATIONS
- ENTRETIEN ET MAINTENANCE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX DE GÉNIE CIVIL ET MISE EN CONFORMITÉ DEBOUCHAGE, POMPAGE ET ENTRETIEN DE RÉSEAUX
- RÉNOVATION D'INSTALLATIONS PLOMBERIES SANITAIRES

FACTURE N° 5010103

Indice ICHTrev-TS1

Mois de l'indice de base : 01/2017 Valeur : 118,5
Mois de l'indice de révision : 05/2024 Valeur : 139,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1/ 2	Entretien de bac(s) a graisse	2/AN	1095,57		547,78
	TOTAL H.T.				547,78
	T.V.A. a 20,00%				109,55
	TOTAL T.T.C.			En EURO	657,33

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN